

Secteur Voirie et Travaux
Mandat Avril 2014 – Avril 2020
Rédacteur : Maurice Decat (2 <sup>ème</sup> Adjoint)

## Compte rendu n° 3 de la réunion du 19/05/2015

## COMMISSION VOIRIE et TRAVAUX

## Feuille de présence

Nom		Qualité	Invités	Présents	Diffusion
M.	BAGUET	Maire	X		X
M.	DECAT	Président	X	X	X
M.	BACH L	3 <sup>ème</sup> Adjoint	X	X	X
Mme	BOURGUIGNON	Conseiller Municipal	X	X	X
Mme	GROLLEAU	Conseiller Municipal	X		X
M.	BACH J	Association pour la protection du Site	X	X	X
Mme	BEAUMONT	Habitante	X		X
M.	DEREC	Habitant	X		X
M.	LE MOUEL	Habitant	X	X	X
M.	MEROU	Habitant	X	X	X
Mme	NARRAINEN	Habitante	X		X
M.	SARAZI	Habitant	X	X	
Mme	TELLIER	Habitante	X	X	X
	Conseil Municipal	Membres			X
	diffusion publique	Site Internet Mairie			X

**Préambule**

Pour des raisons de disponibilité ce compte rendu est tardif. Depuis la réunion de la commission certains points abordés le 19/05/2015 ont évolué. Le nouvel état des choses sera évoqué, (entre parenthèses sur fond jaune), au fil de ce CR.

## Evolution depuis la réunion de la précédente commission

- La signalisation manquante pour clore le périmètre de la zone 30 rue de la Terre aux moines et rue de l'Eglise a été posée.
- Travaux d'aménagement dans la partie haute de la Terre aux Moines vont être réalisés cet été pendant les vacances scolaires. (Pour l'instant l'ART n'ayant pas encore répondu à la demande d'« autorisation de voirie » la réalisation est retardée.)
- Le reprofilage du fossé de la rue des Dimes Chèvres planifié pour l'automne (a finalement été avancé et réalisé début Juillet).

## Enveloppe budgétaire 2015

20000€ ont été inscrits au budget 2015 pour les travaux divers de voirie en plus des travaux déjà approuvés dont la réalisation est imminente.

## Thèmes de réflexion proposés

Plusieurs pistes de réflexion sont proposées aux participants pour la réunion de rentrée, notons que bon nombre d'entre elles ne pourront se faire sans la consultation des riverains intéressés.

1. La Proposition de créer une Zone 30 sur une grande partie du hameau de Brinville a été retenue. (L'Agence Routière Territoriale « ART » étudie la proposition)

2.



2. Aménagements rue d'Ételles :

La proposition, de soumettre aux riverains la réalisation de 2 rétrécissements de la voirie pour améliorer le cheminement piétonnier et réduire la vitesse, a été validée sous réserve de l'accord de l'ART.



(L'ART, bien que d'accord sur le principe, demande pour des raisons techniques que le dossier soit confié à un bureau d'étude et précise que ce projet entraînera probablement la suppression de trois places de stationnement. Il va falloir consulter les riverains avant d'engager un bureau d'étude et soumettre à nouveau le projet à l'ART.)

3. Aménagement rue des Grandes Haies

Les « cassis » réalisés pour ralentir la circulation ne sont pas efficaces pour les véhicules utilitaires et sont cassant pour les véhicules de tourisme de plus ils génèrent des nuisances sonores la nuit. Une consultation des riverains est nécessaire pour connaître le type d'aménagements souhaités. Le reprofilage de la voie qui est une opération coûteuse de l'ordre de 50K€ ne peut s'envisager avant que les riverains ne se soient prononcés.

En attendant il a été décidé de supprimer le stop du chemin de la Bretonnière ce qui, en réinstaurant la priorité à droite, incitera les usagers de la rue des Grandes Haies à ralentir.

De plus un aménagement provisoire permettant un meilleur franchissement des « bateaux » est retenu.

(Les premiers devis chiffrent ces aménagements en enrobé à chaud à environ 4K€ ce qui n'est pas raisonnable pour du provisoire. Une demande de devis est en cours pour réaliser ces aménagements en béton.)



4. Stationnements supplémentaires rue Creuse :

A l'occasion de la réalisation des 2 places de stationnement/recharge pour véhicules électriques il est envisagé de créer 8 à 10 places supplémentaires en élargissant l'espace autrefois dédié aux containers de verres.



La réflexion se poursuit.

5. La dangerosité l'intersection de la rue de l'Église avec le la rue de la Terre aux Moines est toujours d'actualité. Il faudra suivre l'évolution après la réalisation des travaux (coussins berlinois et chicane sur le CD24) votés fin 2014.

La mise en sens unique de la rue de l'Église aggraverait les difficultés de circulation au niveau de l'intersection CD50/ CD24 (carrefour ex Audigier).

6. L'aménagement de la partie basse du chemin de la Bretonnière pour avoir une voie piétonne praticable a reçu l'agrément des participants. Cela se fera progressivement en fonction des moyens financiers et de la disponibilité des agents communaux.

7. Rue de la Terre aux Moines aménagement de l'accès à la place des Tilleuls et organisation du stationnement. Le PNR sera consulté.

(L'avis des riverains immédiats est en cours et des devis sont demandés).



8. Suite à un signalement de riverains la sécurisation de la sortie des piétons de la Résidence de Montgermont sur le chemin de la Planche Coûtant est à l'étude. M SARAZI s'est proposé pour suivre ce point et faire des suggestions.





9. La remise en état de l'intersection de la rue d'Ételles (CD50) en sortie de village en direction de Perthes avec le chemin des Corneilles a été retenue comme une priorité tant pour l'état de la chaussée, la maîtrise des eaux de ruissellement que pour empêcher les poids lourds d'utiliser cet espace comme zone de manœuvres en causant des dégradations importantes. (un premier devis de 7K€ a été fourni un autre est attendu ; en attendant des grosses pierres ont été mises en place pour éviter les manœuvres de véhicules sur la pointe du champ)



## QUESTIONS DIVERSES

M Laurent Bach a rapporté une demande d'aménagement de bateau suite aux difficultés rencontrées par un riverain de la rue de la Terre aux Moines :

De l'avis de la majorité des membres de la commission cette situation ne peut trouver sa solution qu'en abaissant le niveau de l'entrée côté riverain en prolongeant ainsi la montée à l'intérieur du terrain privé.



*Sans autres questions la séance a été levée.*

## 7 - Prochaine réunion

*La prochaine réunion aura lieu dans le courant du 4ème trimestre 2015.*

